

## LES ADJECTIFS DITS « ETHNIQUES » DANS LES ÉNONCÉS ATTRIBUTIFS À VALEUR D'APPARTENANCE<sup>1</sup>

Małgorzata Nowakowska  
Université Pédagogique de Cracovie

Les adjectifs ethniques ont précédemment été décrits comme pseudo-adjectifs ou adjectifs non prédicatifs (P. M. Postal 1969, J. N. Levi 1973, I. Bartning 1976). Nous n'entrerons pas ici dans la discussion sur leur caractère prédicatif ou non prédicatif. Néanmoins, la description des adjectifs ethniques que nous proposerons ici peut être considérée comme une voix dans cette discussion (cf. M. Nowakowska 2004 et à paraître).

Nous analyserons plus particulièrement les énoncés dans lesquels des adjectifs comme *français* ou *alsacien* sont employés en position d'attribut. L'analyse d'une grande partie des énoncés attributifs que nous avons recensés révèle leur interprétation d'appartenance. Deux questions se posent donc.

Comment distinguer les énoncés à valeur d'appartenance de ceux qui sont dépourvus de cette valeur ?

À quel niveau se situe l'interprétation d'appartenance, s'il y en a une, dans l'adjectif lui-même, dans le verbe support, ou bien encore ailleurs ?

### 1. Introduction

Avant de passer aux questions susmentionnées, nous donnerons des précisions concernant trois points : les adjectifs ethniques en tant que tels, les énoncés attributifs ou copulatifs et la méthode de travail.

#### 1.1. Adjectifs dits « ethniques »

L'étiquette « ethnique » peut être critiquée pour au moins deux raisons.

Premièrement, il n'est pas évident qu'un groupe d'adjectifs soit délimité de cette manière. Comme l'écrit I. Bartning (1984 : note 1), ce sont en gros des adjectifs de nationalité ou d'origine<sup>2</sup>. Un adjectif comme *alsacien*, qui est un adjectif de région, est-il alors un adjectif ethnique ? Un adjectif comme *parisien* peut-il être qualifié d'ethnique ?

Deuxièmement, l'on note que les adjectifs traditionnellement considérés comme ethniques peuvent aussi se rapporter à des langues ou

---

<sup>1</sup> La rédaction de cet article a été révisée par E. Pochet, que nous remercions chaleureusement.

<sup>2</sup> Constaté que les adjectifs ethniques sont des adjectifs de nationalité ou d'origine peut induire en erreur. En effet, l'on pourrait croire qu'ils véhiculent ces sens. Comme nous le montrerons *infra*, le sens d'origine ou bien un autre sens, comme celui d'appartenance, découle de l'examen du rapport entre l'adjectif ethnique et le SN auquel il se rapporte. Il s'agit donc d'un sens implicite relationnel et non d'un des sèmes d'un lexème comme *français*.

d'autres parlars, comme par exemple, *français* ou *alsacien*. N'est-ce pas là un abus de les appeler « ethniques » ?

Malgré ces objections, nous conserverons ce terme afin de pouvoir situer nos analyses par rapport à celles menées auparavant<sup>3</sup>. Néanmoins, nous utiliserons ce terme sans le limiter aux adjectifs qui se rapportent à la nationalité et à l'origine.

D'un point de vue morphologico-sémantique, ces adjectifs ethniques sont des dérivés dénominaux<sup>4</sup>. Ils peuvent être soit des « transposés fonctionnels », soit des « transposés sémantiques ». Cette différence n'étant pas formellement marquée (cf. « adjectifs doubles » de Bartning 1976), seule l'analyse sémantique permet de les distinguer. Dans le premier cas, le passage de la catégorie du nom à celle de l'adjectif ne s'accompagne d'aucune modification de sens. Les adjectifs résultant de cette opération sont appelés ici « transposés fonctionnels », d'après Ch. Bally (1945), qui appelle ce type d'opération « transposition fonctionnelle »<sup>5</sup>. Dans le second cas, la dérivation s'accompagne d'une modification du sens de la base nominale ayant pour résultat des « transposés sémantiques », dont le nom évoque l'idée de transposition sémantique de Ch. Bally. Les adjectifs ethniques transposés sémantiques se distinguent des transposés fonctionnels par leur interprétation '*comme*' (terme de Bartning). Nous illustrons cette distinction par les deux exemples suivants :

- 1) *Sa femme, qui était la fille de négociants en vin très honorables de Bordeaux, finit par le quitter. Estienne partit pour l'Indochine qui était devenue française. Il disparut. Les années passèrent. La guerre éclata.* (Frantext, d'Ormesson J., 1993, *La douane de mer*, p. 383)
- 2) *D'une manière voisine, ce qui m'épate le plus chez François Mitterrand, c'est de m'aligner de son côté par une libre vocation dont la saveur m'apparaît éminemment française. D'emblée j'ai été sensible à son discours judicieusement enraciné et à sa qualité transparente d'écrivain [...] (Frantext, Blondin A., 1982, *Ma vie entre les lignes* : 427-428)<sup>6</sup>*

L'adjectif *français* est un transposé fonctionnel dans (1) et un transposé sémantique dans (2). Certes, le sens '*comme*' de l'adjectif dans (2) n'est pas un sens codé, mais on ne peut nier que cet adjectif véhicule un

---

<sup>3</sup> Ces analyses ont été menées dans le cadre théorique de la grammaire générative (cf. P. M. Postal 1969, J. N. Levi 1973, I. Bartning 1976).

<sup>4</sup> Nous utilisons traditionnellement le terme « dénominal », alors que dans notre analyse la direction de la dérivation n'est pas pertinente. Ce qui est pertinent, c'est que, sémantiquement parlant, certains adjectifs ethniques forment le paradigme avec un nom et d'autres ne le forment pas (cf. *infra*).

<sup>5</sup> Nous pensons que l'on peut rapprocher d'une part, la transposition fonctionnelle de Ch. Bally (1945 : 116) à la dérivation syntaxique de J. Kuryłowicz et d'autre part, la transposition sémantique de Ch. Bally à la dérivation lexicale de J. Kuryłowicz (1936).

<sup>6</sup> Dans ce cas l'adjectif ethnique est souvent modalisé, mais pas il ne l'est pas toujours. Considérons l'exemple suivant :

« [...] que le reportage a conquis son droit de cité dans l'histoire de la littérature. La poésie se fait psychologique et, comme les jeunes gens le proclament, *parisienne* et moderne. » (Bourget P., 1883, *Essais de psychologie contemporaine* : 181-182)

autre sens que *français* de (1). Par ailleurs, *français* de (2) peut être considéré comme un véritable adjectif qualificatif, ce qui n'est pas le cas de (1).

Dans la suite de notre article sur les adjectifs ethniques, nous parlerons seulement de transposés fonctionnels, c'est-à-dire d'adjectifs sans interprétation '*comme*', qui ne changent pas de sens lors de la dérivation. Par ailleurs, notons que leur analyse pose un problème, à savoir celui de la détermination de leur base nominale. Cet état de fait est dû à leur ambiguïté dérivationnelle : leur base nominale désigne tantôt un territoire occupé par une communauté (*la France, l'Alsace*), tantôt la communauté elle-même (*les Français, les Alsaciens*), tantôt un parler utilisé par une communauté (*le français, l'alsacien*).

### 1.2. Énoncés de type SN est Adj. ethnique

Un énoncé attributif, appelé aussi « copulatif », comprend un SN sujet, un verbe copule et un attribut, mais il existe aussi des énoncés à attribut de l'objet, qui ne comportent pas de verbe copule (cf. M. Riegel, 1991). Nous traiterons les deux types d'énoncés sur un pied d'égalité parce que le rapport entre d'un côté le sujet et l'attribut et de l'autre, entre l'objet et son attribut est de même nature. Pour faciliter leur description, nous utiliserons le terme *support de l'attribut* pour désigner toute expression à laquelle se rapporte l'attribut, qu'il soit attribut du sujet ou de l'objet. Considérons, par exemple, les énoncés (3) et (4) :

- 3) **Le vingt-et-unième siècle sera américain.** (*France Inter, émission sur l'économie du Brésil, 16.10.98*)
- 4) *On sait que le peuplement de l'Arctique nord-américain s'est déroulé en deux vagues de migration d'ouest en est. La première, partie de toute évidence du détour de Béring, se produisit il y a quatre mille ans. La seconde, qu'on a longtemps crue purement « américaine » en la faisant partir de l'Alaska, commença autour de l'an 1000.* (*Science & Vie, 11.1999*)

Dans (3), c'est le SN sujet *le vingt-et-unième siècle* qui est le support de l'attribut et dans (4), c'est le SN *la seconde (vague de migration)*.

D'où le schéma des structures à analyser :

- 5) *support de l'attribut – (verbe copule) – attribut*

La parenthèse indique que, dans certains cas, le verbe copule est absent, comme dans (4). Quand le verbe *être* est présent dans un énoncé attributif, nous le considérons comme un mot ne véhiculant aucun concept spécifique. Il se limite à assurer un lien purement syntaxique entre l'attribut et son support, et dans le cas où l'on pourrait attribuer à ce lien un sens quelconque, ce sens ne peut être véhiculé par le verbe copule. Ce sens pouvant être très varié, il chargerait de façon démesurée le verbe copule. Il convient d'éviter une telle analyse si l'on accepte le principe de simplicité méthodologique, qui nous amène à concevoir le sens du rapport entre

l'attribut et son support plutôt comme un implicite. Comme nous le verrons dans cet article, cet implicite s'accompagnera d'une interprétation d'appartenance.

### 1.3. Méthode de travail

La méthode que nous suivons ici s'inspire de la théorie de la syntaxe-sémantique élaborée par Stanisław Karolak (cf. S. Karolak 1989, K. Bogacki & S. Karolak 1991). Selon cette théorie, on analyse des faits de langue à deux niveaux, celui du sens et celui de l'expression. Le niveau du sens est conçu comme une combinatoire de concepts. Dans une proposition, le concept qui domine d'autres concepts est appelé « prédicat ». Au lieu de dire « il domine d'autres unités », on dit que le prédicat « ouvre une ou plusieurs places d'arguments ». On symbolise le prédicat par  $P$  et ses places d'arguments par  $x$ ,  $y$  et  $z$ , si ce sont des places prévues pour des objets, et  $p$  et  $q$ , si ce sont des places prévues pour des propositions. Au niveau de l'expression, correspondent respectivement au prédicat et à ses arguments une expression prédicative et des expressions argumentales. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait un véritable isomorphisme entre le niveau du sens et celui de l'expression. D'ailleurs, nous donnerons ci-dessous un exemple de cette absence d'isomorphisme. Analysons un énoncé attributif canonique avec un adjectif qualificatif en position d'attribut :

6) *Jean est intelligent.*

Au niveau du sens, cet énoncé correspond à la combinatoire suivante : le concept d'intelligence est dominant et joue donc le rôle de prédicat. C'est un prédicat à une place d'argument et non à deux, parce qu'il désigne l'état ou la description de quelqu'un et non une relation entre objets. Au niveau de l'expression, l'adjectif *intelligent* est l'expression qui véhicule le prédicat d'intelligence et le support de l'attribut est l'expression argumentale, celle qui sature la place d'argument  $x$ , ce que nous indiquons en gras :

6a)  $P(x)$

6b) ***Jean<sub>x</sub>*** est intelligent

L'attribut *intelligent*, qui véhicule le prédicat à une place d'argument, et le support de l'attribut *Jean*, qui sature cette place, constituent un tout sémantique. Dans les termes de la syntaxe-sémantique, ils constituent une structure prédicat-argument ou une proposition au sens logique du terme.

Sémantiquement parlant, le verbe copule n'est donc pas indispensable. Il est requis uniquement par le niveau de l'expression. Ajoutons que les règles qui opèrent à ce niveau ont un caractère idiomatique, ce qui signifie qu'il est fort probable que dans une autre langue, le verbe copule n'apparaisse pas dans la traduction de (6).

## 2. Énoncés de type *SN est adj. ethnique* à valeur d'appartenance

En examinant un large corpus d'énoncés de ce type, nous avons cherché ceux dans lesquels le rapport entre l'attribut et son support

s'interprète comme appartenance. Parmi ces énoncés, nous avons distingué trois cas que nous représentons ci-dessous par les schémas suivants :

- 1°) support de l'attribut [+ personnel] – (copule) – adjectif ethnique [+ communauté]
- 2°) support de l'attribut [+ territoire] – (copule) – adjectif ethnique [+ territoire / + communauté]
- 3°) support de l'attribut [+ objet sémiologique] – (copule) – adjectif ethnique [+ langue]

Les trois cas seront illustrés respectivement par les exemples ci-dessous :

- 7) *Parce que j'ai oublié de dire que son père à Belkacem, avant d'être bazardé par la fenêtre, il était **algérien** et elle, elle était née là-bas, à Oran.* (Frantext, Seguin F., 1990, *L'arme à gauche* : 40)
- 8) *En 1945, les territoires allemands situés à l'est de l'Oder et de la Neisse occidentale ont vu leurs habitants allemands expulsés. Ces territoires sont devenus **polonais**.* (L'Express, 4.11.99)
- 9) *Aujourd'hui on dirait peut-être éleveurs. A l'écrit, nous faisons très attention au vocabulaire que nous utilisons. « Est-ce que c'est **français** ce que j'ai mis dans cette phrase ? », venaient me demander mes camarades de classe. Je ne savais pas toujours me prononcer n'ayant pas de dictionnaire.* (Frantext, Bienne G., 1986, *Le silence de la ferme* : 218)

Pour désigner le rapport entre l'attribut et son support dans les énoncés ci-dessus, nous évoquons l'idée d'appartenance, qui devrait être conçue comme une idée non précise ou sous-déterminée. Il convient maintenant d'examiner quel constituant d'énoncé comporte cette idée.

Pour la raison que nous avons exposée *supra*, nous ne pensons pas que l'idée d'appartenance soit véhiculée par les verbes copules, *devenir*<sup>7</sup> ou *être*. Elle ne peut non plus être véhiculée par les adjectifs ethniques. Ce sont en effet des transposés fonctionnels, ce qui signifie qu'ils s'identifient sémantiquement à leurs bases dérivationnelles. Le concept d'appartenance est donc un concept sans expression.

Quoique implicite, ce concept permet de lier sémantiquement les deux parties de l'énoncé attributif, l'attribut et son support. Nous le qualifions donc de prédicat à deux places d'arguments, *x* et *y*. Ainsi, les énoncés (7), (8) et (9) réalisent la formule suivante : '*Appart.*' (*x*, *y*) :

- 7a) '*Appart.*' (*son père*<sub>*x*</sub>, *algérien*<sub>*y*</sub>)
- 8a) '*Appart.*' (*ces territoires*<sub>*x*</sub>, *polonais*<sub>*y*</sub>)
- 9a) '*Appart.*' (*ce que j'ai mis dans cette phrase*<sub>*x*</sub>, *français*<sub>*y*</sub>)

Dans ces formules, nous avons marqué en gras les expressions argumentales.

Rappelons que le prédicat d'appartenance est sémantiquement sous-déterminé. Il revêt cependant une interprétation plus spécifique dans les trois

---

<sup>7</sup> Le verbe *devenir* véhicule un autre sens que celui d'appartenance. Conjugué au passé composé, il a une interprétation perfective.

exemples cités ci-dessus. Dans (7), il s'agit de l'appartenance ensembliste, c'est-à-dire celle d'un élément à un ensemble ; dans (8) et dans (9), il s'agit de la relation partie – tout.

Ces trois cas ne se limitent pas aux interprétations citées ci-dessus. Leurs interprétations dépendent notamment de la base nominale de l'adjectif. Par exemple, pour le premier cas (*x [+personnel] est algérien*), quand l'adjectif *algérien* active comme base *Algérien*, on interprète le prédicat relationnel comme l'appartenance d'un individu à une communauté. Mais, quand il active comme base *Algérie*, ce prédicat s'interprète plutôt comme origine ou nationalité.

Il en va de même pour les deux cas suivants. L'idée de partie – tout dans (8) peut correspondre à au moins deux cas. Dans le premier cas, il s'agit de l'interprétation de l'appartenance territoriale. Elle intervient quand l'adjectif ethnique est considéré comme désignant un territoire (*polonais* ← *Pologne*). Dans le second cas, il s'agit de l'interprétation de la domination (ou occupation), qui apparaît par inférence quand l'adjectif *polonais* a pour base le nom *Polonais*, qui désigne une communauté. Quant à l'idée de partie – tout dans (9), pour autant qu'il s'agisse d'une unité linguistique et de son appartenance à un parler, cette idée pourra s'interpréter aussi comme '*correct du point de vue de la grammaire de cette langue*'. S'il est question d'un autre objet sémiologique qu'une unité linguistique, c'est une autre interprétation qui s'imposera. Par exemple, pour *Ce film est français*<sup>8</sup>, l'idée d'appartenance s'interprétera comme expression.

Bref, dans la majorité des emplois, ce type d'énoncés présente un éventail d'interprétations possibles. Ces interprétations ont néanmoins un caractère standard. Celui-ci découle, nous semble-t-il, de la grande fréquence de ces interprétations dans les énoncés de ce type.

### 3. L'interprétation contextuelle du prédicat implicite d'appartenance

Contrairement aux trois interprétations précédentes, l'interprétation que nous illustrerons dans ce paragraphe n'est pas une relation standard : elle ne représente ni une relation de type élément-ensemble ni de type partie-tout, comme c'est, grosso modo, le cas des trois interprétations précédentes. Elle revêt ici une interprétation de « possession » et désigne une relation entre, d'un côté, des objets ou personnes et de l'autre, des personnes. Nous l'illustrons par le dernier énoncé de l'extrait suivant, énoncé qui comporte l'adjectif attribut *saoudien* :

---

<sup>8</sup> Sans contexte particulier, l'énoncé *Ce film est français* serait plutôt interprété comme provenance, c'est-à-dire comme '*produit par les Français / la France*'. (Cf. l'extrait d'une interview : « Robert Altman : Les films français sont comme des films belges tournés en flamand. Ils ne voyagent pas. Il ne faut pas se faire d'illusions ; tant qu'ils ne seront pas en anglais, il n'y a aucune raison pour que ça change. En même temps, si tel était le cas, ils perdraient beaucoup de leur force, parce que ce ne serait pas naturel. P. M. : C'est sans solution ! Robert Altman : Les films français doivent rester *français*. Un film est une réponse artistique à une culture. » (Paris Match, 15.05.97:93))

- 10) *En Afghanistan, la création des talibans comme puissance politique répondait aux besoins des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tant sur le plan intérieur qu'extérieur : asseoir et consolider leur politique dans la région au gré de leurs intérêts et agiter l'intégrisme islamique comme épouvantail sur le plan intérieur. Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine, l'argent saoudien et la mise en place pakistanaise!* (Le Monde, 30.10.01)

Dans cette interprétation le prédicat implicite d'appartenance conserve son caractère relationnel : *l'argent* et *saoudien* instancient les deux places d'arguments qu'il ouvre.

L'interprétation de la « possession » peut être spécifiée par un contexte discursif, notamment par la situation d'énonciation ou un savoir extralinguistique. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'un match de football. Ce contexte amène à interpréter ici le prédicat relationnel comme une sorte de « possession momentanée » :

- 11) *[un rapporteur de match de football] La balle était française.* (oral)

Par ailleurs, l'adjectif *français*, ici utilisé de façon métonymique se prête aussi à une interprétation contextuelle (cf. *La France / L'équipe française a gagné*).

#### 4. Les énoncés de type *SN est Adj. ethnique* sans valeur d'appartenance

Dans certains énoncés attributifs de type *SN est Adj. ethnique*, la relation d'appartenance est absente. Deux cas sont possibles : soit le prédicat implicite est interprété autrement, soit il n'y a pas du tout d'implicite relationnel.

##### 4.1. Interprétation de la provenance

Les énoncés de type *SN est Adj. ethnique* peuvent avoir une autre valeur que l'appartenance ou la provenance. Cette interprétation apparaît dans les énoncés que nous représentons schématiquement comme suit :

- 4°) *support de l'attribut [+ objet produit] – (copule) – adjectif ethnique [+ territoire / + communauté]*

Nous l'illustrons par un exemple pris de l'oral :

- 12) – *Ne casse pas mes verres américains !*  
– *Ah bon ? Ils sont américains, tes verres ? [Après avoir vérifié le lieu de production sur le fond] C'est vrai, ils sont vraiment américains.* (1998).

Vu l'ambiguïté dérivationnelle des adjectifs ethniques, on peut évidemment concevoir que l'adjectif *américain* soit aussi bien dérivé de (*les*) *Américains* que de (*les*) *Etats-Unis*. Dans cette situation, l'implicite relationnel qui lie l'attribut à son support s'interprétera soit comme provenance soit comme production.

##### 4.2. Énoncés de type *SN est Adj. ethnique* sans implicite relationnel

Dans certains énoncés attributifs, il n'y pas du tout d'implicite relationnel, ce que nous observons dans la dernière phrase de (13), dans laquelle nous avons indiqué en gras trois adjectifs ethniques :

13) *En Afghanistan, la création des talibans comme puissance politique répondait aux besoins des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tant sur le plan intérieur qu'extérieur : asseoir et consolider leur politique dans la région au gré de leurs intérêts et agiter l'intégrisme islamique comme épouvantail sur le plan intérieur. Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était **anglaise**, la gestion **américaine**, [...] et la mise en place **pakistanaise** !* (Le Monde, 30.10.01)

Dans le cas présent, il n'y pas besoin de postuler un implicite afin d'assurer la relation sémantique entre l'attribut et son support. Cette relation correspond à celle qui existe entre un prédicat et son argument au niveau du sens. Elle a été illustrée *supra* pour un adjectif qualificatif attribut (cf. l'exemple (6)). En effet, les énoncés avec les adjectifs attributs en gras de (13) représentent une structure sémantique similaire à celle de (6), mais renversée au niveau de l'expression : dans (13), c'est le support de l'attribut qui correspond à un prédicat et c'est l'attribut qui devient une expression saturant une des places qu'ouvre ce prédicat, et non l'inverse. Par exemple, dans l'énoncé *l'idée des talibans était anglaise*, c'est le lexème *idée* qui représente le prédicat. Ce prédicat ouvre deux places d'arguments, *x* et *p* : la place *x* est prévue pour objets personnels et la place *p* est prévue pour le contenu de cette idée, ce qui signifie que *x* est une variable individuelle et *p*, une variable propositionnelle. Cette structure prédicat-argument est donc censée indiquer que quelqu'un a pensé qqch. ou a eu l'idée de faire qqch. Dans l'énoncé (13), ces personnes sont les Anglais et ce qu'ils ont pensé concerne les talibans. Par ailleurs, on recourt au contexte précédent ([...] *la création des talibans comme puissance politique...* [...]) pour concevoir ce qu'ils ont exactement pensé. En d'autres termes, l'adjectif *anglais* instancie la première place *x* et le syntagme *des talibans* instancie partiellement la seconde place *p*, ce que nous indiquons dans le schéma ci-dessous en gras :

13a) *l'idée **des talibans**<sub>p</sub> était **anglaise**<sub>x</sub>.*

Il en va de même de *la gestion était anglaise* et *la mise en place était pakistanaise*, sauf que les deux prédicats, 'gestion' et 'mise en place', ouvrent une seule place d'argument, *x* :

13b) *la gestion était **américaine**<sub>x</sub>.*

13c) *la mise en place était **pakistanaise**<sub>x</sub>.*

Bref, la relation entre l'attribut et son support correspond ici à celle qui existe entre un prédicat et son argument. Cela revient à dire que, pour pouvoir se combiner, les deux expressions n'exigent aucun prédicat relationnel, qu'il soit interprété comme appartenance ou pas.

## 5. En guise de conclusion

Dans le présent article, nous avons avant tout cherché à démontrer que l'interprétation de l'appartenance présente dans les énoncés de type *SN est*

*Adj. ethnique* est un implicite relationnel qui permet d'assurer un lien sémantique entre l'attribut et son support. Cette interprétation apparaît comme le résultat d'un calcul qui tient compte du sens de l'attribut et de celui de son support. Par ailleurs, ce même calcul aboutit parfois à une autre interprétation, à savoir la provenance.

Nous avons également distingué les énoncés de type *SN est Adj. ethnique* comportant un implicite relationnel de ceux qui n'en comportent pas. Ce dernier cas se présente quand le rapport entre l'attribut et son support est de type argumental. Cela signifie que l'adjectif ethnique attribut instancie la place d'argument ouverte par le support de l'attribut, comme c'est le cas du dernier exemple analysé (... *l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine et la mise en place pakistanaise*).

Nos analyses révèlent en outre certaines propriétés des adjectifs ethniques qui sont des transposés fonctionnels. Ces derniers sont capables d'instancier une place d'argument, ce qui s'explique par leur origine en tant que nom propre<sup>9</sup>. Leur fonctionnement se distingue donc nettement de celui des adjectifs qualificatifs.

Nous pensons que cet article est une contribution indirecte dans la discussion sur le statut prédicatif des adjectifs ethniques, dans la mesure où nous donnons une autre signification aux termes « prédicatif » vs « non prédicatif ». Les adjectifs ethniques apparaissent certes assez librement en position d'attribut, ce qui pourrait témoigner de leur caractère prédicatif. Mais, comme nous l'avons montré, les adjectifs ethniques qui fonctionnent comme expressions argumentales ne sont pas des prédictions au même titre que les adjectifs qualificatifs, qui correspondent toujours à un prédicat du niveau du sens. Bref, un adjectif ethnique ne correspondant pas à un prédicat du niveau du sens ne constitue pas une vraie prédication.

En raison du fonctionnement des adjectifs ethniques, les énoncés attributifs qui les comportent ne sont pas typiques. Ils se rapprochent plutôt d'un cas particulier des énoncés attributifs, les énoncés à valeur d'identité (cf. Boone, 1998 : 68). Comme on a pu l'observer pour les adjectifs ethniques transposés fonctionnels, l'attribut de l'énoncé *L'étoile du matin est l'étoile du soir* instancie une place d'argument. Ajoutons que l'attribut *l'étoile du soir* instancie une place ouverte par le prédicat d'identité, ce qui n'est jamais le cas dans les énoncés de type *SN est Adj. ethnique*.

### **Bibliographie**

BALLY Ch. (1945), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Editions Francke.

---

<sup>9</sup> Par ce terme, nous voulons surtout indiquer que les bases dérivationnelles des adjectifs ethniques désignent un objet unique. Cela est vrai pour chacune des trois bases nominales : celle qui désigne un territoire habité par une communauté, celle qui désigne la communauté habitant ce territoire (considérée comme un tout) et celle qui désigne le parler utilisé par cette communauté (cf. *L'Alsace, les Alsaciens, l'alsacien*).

- BARTNING I. (1976), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Thèse, Stockholm, Göteborgs Offsettryckeri AB (réédité, 1980, in Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stokholmiensa n°10, Stockholm, Almqvist & Wiksell).  
 – (1984), *Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français*, Revue Romane, 19.2, 177-218.
- BOGACKI K. & KAROLAK S. (1991), Fondements d'une grammaire à base sémantique, *Lingua e Stile*, XXV, 3, 309-345.
- BOONE A. (1998), Essai de typologie des phrases copulatives, in Forsgren M., Jonasson K., Kroning H. (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996. Uppsala, Uppsala University, 67-80.
- KAROLAK S. (1989), *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, PUF.
- KURYŁOWICZ J. (1936), Dérivation syntaxique et dérivation lexicale. Contribution à la théorie des parties du discours, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXXVIII, 79-92.
- LEVI J. N. (1973), Where do all those other adjectives come from?, in Binnick R. I. & al. (éds), *Papers from the ninth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, 332-345.
- NOWAKOWSKA M. (2004), *Les adjectifs de relation employés attributivement*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe AP.  
 – à paraître, Les adjectifs ethniques sont-ils des adjectifs de relation ?, *Actes du colloque « Les images du monde dans les langues romanes »*, Katowice, Université de Silésie, 25-27 septembre 2003.
- POSTAL P. M. (1969), Anaphoric islands, in Binnick R. J. et al. (éds), *Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, 205-239.
- RIEGEL M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris, PUF (coll. « Linguistique Nouvelle »).  
 – (1991), Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments, in de Gaulmyn M. M. & Rémi-Giraud S. (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon (coll. « Linguistique et Sémiologie »), 99-118.

#### Résumé

*Dans cet article nous traiterons d'énoncés copulatifs qui comprennent des adjectifs ethniques attributs et, en particulier, de l'interprétation 'appartenance' qui apparaît dans ces énoncés. Cette interprétation n'est pas liée à la copule ni à un autre constituant de l'énoncé copulatif mais reste implicite et découle d'un calcul basé sur le sens du SN-sujet et celui de l'attribut. Nous en avons distingué trois cas : 1° le SN-sujet désigne une personne et l'adjectif attribut, une communauté, 2° le SN-sujet désigne un territoire et l'adjectif attribut, un territoire également, 3° le SN-sujet désigne un objet sémiologique et l'adjectif attribut, un parler. Dans ces trois cas l'interprétation 'appartenance' se présente grosso modo comme relation de partie – tout. L'idée d'appartenance peut aussi être précisée en contexte et donner l'interprétation 'possession momentanée ou non'. Il existe encore d'autres énoncés, copulatifs qui impliquent une autre relation que l'appartenance, la provenance. Nous distinguerons tous les cas susmentionnés du cas où un énoncé copulatif comprenant un adjectif ethnique n'a pas du tout d'interprétation 'appartenance'.*

*Abstract*

*“Ethnical adjectives in copulative utterances having a ‘belong to’ reading”*

*This article deals with utterances containing ethnical adjectives used with the copula like *L’Alsace est française* or *Ce mot est alsacien*. Utterances of this kind have for many of them a ‘belong to’ reading. As this reading is not expressed by the copula to be nor another part of the copulative utterance, it is implicit. The ‘belong to’ reading comes up after considering the meaning of the subject NP and the ethnical adjective. There are three cases: 1° the subject NP refers to a person and the adjectival predication to a community; 2° the subject NP and the adjectival predication both refer to territories; 3° the subject NP refers to a sign-object like a word or film and the adjectival predication refers to a language.*

*Generally speaking, these three cases of ‘belong to’ reading could fall under ‘part–totality relations’. In some circumstances the ‘belong to’ reading can have a contextual specific reading: ‘immediate possession (of an object)’ (for instance in a football match comment: *La balle était française*). There are also copulative utterances which implicit an another reading than ‘belong to’, the ‘origin’. It is of course assumed that the above mentioned cases are not confused with copulative utterances without the ‘belong to’ reading.*